



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 10 octobre 2018 à 18h

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

Patrick CELMA, Patrick CARRE, Lydie BONNET, Jérôme GARDON, Catherine MUNOZ, Pierre GRANGE, Philippe NIOGRET, Gérard BERTIN, Philippe CHAROUSSET, Patrick CRAIGHERO, Gérard AMBLARD

Invités du Bureau Directeur :

Pierrick GERBIER (par téléphone), David PRAZ (en remplacement d'Alain CECCON), Jean CONNORD (en remplacement de Gilles CASSAGNE)

Excusés :

Alain CECCON, Viviane BERODIER, Gilles CHAPELLE, Gérard FAGUER, Gilles CASSAGNE, Alain KOCH

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 18h15, avec les membres présents

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 29 août 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Modifications des horaires des Bureaux Directeurs : (P. CARRE)

Pour la bonne gestion des Commissions Discipline et Règlement, des plages horaires sont bloquées en visio-conférence par la F.F.R.

Nous allons donc devoir commencer nos réunions plus tard.

P. CARRE propose de débiter les prochains Bureaux Directeurs à 18h30.

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

4. Point sur les premières rencontres avec les Comités Départementaux : (P. CELMA)

Pour l'instant, deux rencontres ont eu lieu (l'Ain et la Loire).

Dans ces deux départements, il n'y a aucune convention de formation en cours.

Le Point est fait sur ce qu'il faut faire évoluer ainsi que sur le montant des subventions F.F.R.

Nota : la Loire ne dispose d'aucun partenaire financier.

La semaine prochaine : échanges avec la Drôme, la Haute Savoie, l'Ardèche.

Dans ces départements, des conventions de formations sont en cours.

P. CELMA précise que les discussions menées se concentrent surtout sur les emplois sportifs.

J. GARDON rappelle qu'autour de la convention de formation fédérale, l'organisation est cadrée.

P. GRANGE aborde deux points :

- les centres de suivi (ex C.E.T.)

- avec aussi l'intervention des conseillers départementaux.

Comment cette mise à disposition va-t-elle se passer (en terme de frais, de temps...) ?

J. GARDON précise que ce point est intégré à la convention de coopération avec les C.D.

P. GRANGE évoque la mise à disposition dans les académies. (2^{ème} point)

J. GARDON répond de même : ce point est également intégré à la convention de coopération.

P. CARRE précise que la convention de coopération intégrera également le service administratif.

G. AMBLARD souligne que le budget a été retravaillé dans ce sens, mais qu'il apparaît indispensable de revoir les budgets à la baisse (-250 000 € à répartir entre toutes les commissions).

P. CARRE rappelle le risque de voir les Comités Départementaux ne plus mettre leurs conseillers techniques à disposition, en l'absence de conventionnement.

P. CELMA demande si ce montant est ciblé par action.

G. BERTIN répond que ce montant est ciblé par domaine de responsabilité.

P. CELMA demande si ces points ont été abordés avec les personnes qui s'occupent des commissions.

A son avis, il faut déterminer point par point ce qui peut être réduit et ce qui ne peut l'être.

P. CARRE cite l'exemple des C.E.T. qui fonctionnent depuis de nombreuses années à l'aide des subventions de la F.F.R. Cette action pilotée par la F.F.R. ne peut pas être arrêtée.

G. BERTIN ajoute qu'il n'est pas question d'arrêter les C.E.T. Chaque responsable de commission doit revoir son budget à la baisse.

Pour l'instant il s'agit de propositions. Il faut en parler avec Lydie BONNET et Pierre GRANGE.

L. BONNET rappelle qu'elle a déjà envoyé des éléments revoyant son budget Formation à la baisse (part de la Ligue).

P. NIOGRET indique qu'il est inutile de s'étendre sur ces thèmes lors de ce Bureau.

Il faut que les personnes concernées se rencontrent, afin de se mettre d'accord sur les éléments budgétaires.

P. CELMA indique que le mercredi 17 octobre, il y a une réunion des V.P. portant sur les finances. Ce sujet sera donc discuté. Cette réunion est décalée à une date ultérieure, suite à plusieurs indisponibilités.

5. Réunion RWC 2023 à Lyon : (P.CELMA)

Cette réunion s'est déroulée le vendredi 5 octobre à l'Hôtel de ville de Lyon, avec les Elus et Techniciens de la F.F.R., les Elus de la ville de Lyon et de la Métropole.

L'opération va être lancée début de l'année prochaine.

La présentation générale a été effectuée par Claude ATCHER.

Une réunion à Saint Etienne est prévue, sa date restant à préciser.

6. Compte rendu des Rencontres Ligues / Comités Départementaux

les 25 et 26 septembre 2018 à Marcoussis : (G. AMBLARD J. GARDON)

G. AMBLARD relate l'intervention de Christian DULLIN sur le dispositif World Rugby.

Aucune difficulté n'est à déplorer lors des matchs où des Représentants Fédéraux étaient présents.

Brassages jeunes : Il apparaît une ambiguïté pour les joueurs de +18 ans.

Sur 1700 joueurs en phase de brassage, 52 joueurs étaient en limite d'âge.

Ces cas seront revus en Bureau Fédéral pour les réintégrer, « à la main des ligues ».

J. GARDON informe que le message fort de la politique fédérale, émis lors du Colloque est de rendre les Clubs plus forts

La parole fut libre et non censurée.

Plusieurs négociations sont en cours. La F.F.R. s'est positionnée sur un nouveau fonctionnement :

- Les Ligues en tête de réseau

- Les Départements en tant que principaux intervenants de proximité.

Comment créer les synergies entre les différents acteurs ? Comme créer des écosystèmes ?

Travailler : la Mise des clubs en mouvement ; la notion de vitalité des clubs ; de nouveaux modèles économiques à créer (Clubs, C.D. et Ligues)

La formation des dirigeants est devenue un véritable enjeu.

L'Equipe Technique Régionale et les Equipes Techniques Départementales sont les maillons forts de proximité

Synthèse : La Mission principale des Ligues et des C.D. est d'accompagner les clubs pour les rendre plus forts avec en points d'appui :

1) LA FORMATION

2) LA STRUCTURATION DES CLUBS.

Un Axe se révèle à développer : accompagner les Dirigeants des Clubs.

7. Bilan des élections au C.S.E. : (P. NIOGRET, P.GERBIER)

Les élections ont eu lieu le 28 septembre, avec une bonne organisation générale.

Les résultats sont :

Administratifs	Sportifs
2 Elus à Montbonnot : - Christelle DUCLOS (Titulaire) - Robert LASCAUX (Suppléant)	1 Elu à Guilherand-Granges : - Frédéric POURCEL (Titulaire) 1 Elu à Clermont-Ferrand : - Anthony CROUCHET (Suppléant)

Une réunion est à prévoir afin de mettre en place le C.S.E. et le dialogue social:

(Secrétaire, Trésorier, règlement intérieur, annualisation et modulation du temps de travail....)

8. Point sur Arbitrage et Officiels de matchs : (D. PRAZ)

Arbitrage : Tout se passe normalement pour l'instant, hormis lors des week-ends précédents où un manque d'arbitres a été recensé. (Une centaine de matchs n'ont pas eu d'arbitres). Un problème subsiste, essentiellement au regard de licences non validées, et des indisponibilités. Vendredi dernier a été mis en application le nouveau système de règlement des frais d'arbitrage. Thomas BACONNIER indique que tout va bien sur ce point-là. Toutefois, certains arbitres doivent communiquer leurs RIB.

P. CELMA demande dans quelle catégorie il manque des arbitres.

D. PRAZ indique qu'il s'agit des réserves. En conséquence, des arbitres sont désignés samedi et dimanche pour pallier à cette carence.

J. CONNORD évoque l'envoi des feuilles de match que la M.O. de Chaponnay reçoit tardivement

D. PRAZ répond que rappel a été fait sur le Bulletin des arbitres à propos des procédures à respecter et des lieux d'envois.

De fait il avait été recensé des erreurs d'orientation et de mauvais timbrages.

9. Mise en place des Académies : (P. GRANGE – J. GARDON)

Académies Régionales : Un bon départ est constaté depuis septembre. Quelques ajustements restent à finaliser. Des échanges ont été réalisés en visioconférence sur les engagements souhaités. Un point reste à faire sur le budget avec G. AMBLARD.

Académies Fédérales : Un bon départ est également recensé.

Une réunion s'est tenue la semaine dernière avec les Managers d'Académie sur le fonctionnement et les problèmes rencontrés.... Un compte rendu est en cours de rédaction.

1^{er} stage et sélection jeunes féminines : Le rassemblement secteur Est se tiendra les 23 et 24 octobre, organisé sous l'égide de la Ligue. Les frais seront répartis.

Pour les garçons : Les sélections commenceront au cours du 1^{er} trimestre 2019.

Les Centres de Suivi : Un C.S. s'est tenu fin août. Le deuxième aura lieu lors des vacances de la Toussaint. Même si les C.D. doivent s'impliquer sur le plan fonctionnel, la gestion des C.S. reste sous la responsabilité de la Ligue.

J. GARDON signale la nomination d'Eric LACHAIZE au titre de Manager PPF AuRA (DTN).

Il travaillera aussi avec la Commission Nationale Haut Niveau avec P. GRANGE

L'objectif est de faire la transition amateur / professionnel

Samedi 3 novembre Didier RETIERE viendra à Lyon à la rencontre des associations de Clubs Professionnels.

Phase de recrutement du Conseiller Technique de Ligue (financé par la F.F.R.) :

10 candidats ont été convoqués à Marcoussis.

Concrètement, une grosse difficulté demeure sur la M.O. de Chaponnay au regard du manque d'effectifs de Conseillers Techniques de Ligue.

10. Organisation et validation des Epreuves Jeunes :

compétitions, poules, calendriers, règlements sportifs et financiers : (J. CONNORD)

Règlement Jeunes : Le thème prioritaire est la limitation du nombre de U19 en jeu à XV et jeu à X.

Une modification est faite : la limitation de :

- 8 joueurs pour le XV

- et 5 pour le jeu à X

afin d'être en phase avec la F.F.R. (dernière version)

G. CASSAGNE avait déjà fait valider par le Bureau Directeur (par e-mail), ce Règlement pour mise en application rapide.

P. CELMA demande si tout le monde accepte cette modification du Règlement.

Le nouveau Règlement est validé à l'unanimité des membres présents.

Féminines : Le projet n'a pas été envoyé au Bureau Directeur, mais il a bien été envoyé à la F.F.R. qui, pour l'instant ne s'est pas prononcée.

P. CELMA demande que ce projet nous soit envoyé pour validation.

Il remercie Marc LAVIALE pour le travail important réalisé sur le Projet de compétitions féminines.

11. Point sur l'organisation de la visite de Bernard Laporte le 11 octobre : (P. CELMA)

- Bernard LAPORTE doit arriver vers 12h à Chaponnay

- Le Buffet est prévu entre 12 et 14h

- Une intervention est prévue à 14h, avec les invités

(Les présidents de CD + clubs ; les Elus du Comité Directeur ; les Chargés de missions)

- 70 personnes sont attendues.

- Une Conférence de Presse et l'Inauguration des locaux, sont prévues à 16h30

- Les travaux de signalétique ont été terminés le 9 octobre 2018.

12. Formations Fédérales: (L. BONNET)

Annonce fédérale : La formation est au cœur du projet sportif et politique de la F.F.R.

Le 29 septembre 2018, une réunion s'est tenue avec le DTL, le CTL Formation et P. CELMA sur :

- le statut des formateurs

- le budget

- l'organisation administrative

La commission demande la mise à disposition d'une assistante/secrétaire en charge de tout le secteur Formation (fédérale, d'Etat, continue, CQP, dirigeants, Sécurité,...). Les besoins vont s'accroître au et à mesure des ouvertures des diverses Formations.

Le 10 octobre, une réunion de la Commission s'est tenue pour faire le point sur la 1^{ère} étape de la mise en place de formation fédérale.

Un bon dynamisme a été constaté, avec un retour positif sur l'organisation en place.

Le 1^{er} octobre 2018, s'est tenu une visioconférence pour la mise en place des 40 centres de formations. Aujourd'hui 700 stagiaires sont recensés comme inscrits.

Mise en place des centres de formation ; le lien de proximité reste privilégié, dans la mesure du possible, suivant les inscriptions.

Structuration de la Commission :

Il faut attribuer des missions précises (propositions à adresser aux membres de la Commission)

La formation débute le 12 octobre 2018 (perfectionnement / optimisation) sauf pour l'Auvergne qui a commencé le 6 octobre dernier.

Afin d'être cohérent avec les autres calendriers, le calendrier des formations a dû être assoupli.

Stage des vacances à Chaponnay : 3 jours sont prévus lors des vacances scolaires, pour ceux qui ne peuvent pas suivre le calendrier classique mis en place par la Ligue .

Les Conventions Ligues / C.D. ont été envoyées au C.D. concernés.

Elles représentent un volume de 208 h pour chaque formateur.

Statut de micro-entrepreneur : Il ne convient pas à l'ensemble des formateurs. Quelques problèmes juridiques restent à vérifier.

Organisation administrative : Une réunion s'est tenue le 10 octobre dernier :

Quelques points restent à améliorer ; mais le retour se révèle globalement positif.

13. Ressources Humaines / point sur les dossiers en cours : (A. KOCH, P. NIOGRET)

Un important travail est amorcé sur les contrats de travail (réajustements, modifications...)

Déjà 19 avenants ont été établis à ce jour.

Une notice sur l'expérimentation de l'annualisation et la modulation du temps de travail va être proposée.

Le 23 octobre 2018 commencera le travail sur le Document Unique des Risques du Travail à Montbonnot. Celui-ci sera très certainement dupliqué dans les autres Maisons de l'Ovalie.

Le travail sur les fiches de poste avance, notamment sur les postes administratifs.

J. GARDON est en charge des fiches de postes des emplois sportifs.

14. Questions diverses :

Gérard BERTIN annonce que Xavier GERE, (démissionnaire du Comité Directeur) sera remplacé par Stéphane FERRATIER à la Commission de Rugby à 5.

Lydie BONNET annonce que :

- Manu AVILIA, Xavier JARRON et Lionel JOURDAS sont nommés Conseillers Ligue Rugby Coordinateurs de proximité ;
 - Fred POURCEL est nommé Conseiller Ligue Rugby en charge de la structuration et professionnalisation des clubs.
 - Alain KOCH et Philippe NIOGRET gèrent tous ces dossiers relatifs aux Ressources Humaines, et ont été en contact avec ces 4 emplois sportifs.
 - Lydie BONNET rappelle les besoins urgents en Secrétariat pour la formation.
- Ces besoins vont s'accroître au fur et à mesure des ouvertures des diverses formations.

Message par e-mail en direct de Bernard LAPORTE : validation de la remise en service de la table de marque à partir du 14 octobre 2018. (Courrier adressé à l'ensemble des clubs)

Maison de l'Ovalie de Chaponnay :

L'embauche d'un personnel d'entretien est envisagée à Chaponnay, pour assurer l'entretien, le nettoyage, la préparation des salles de réception. Il a été fait appel dans un 1^{er} temps, à une agence d'intérim.

A Chaponnay, Estelle CUCCARO sera réorientée sur un poste de Secrétariat-comptabilité avec Thomas BACONNIER. Elle pourra notamment gérer le parc automobile, le secrétariat comptable, et celui de la Direction. L'embauche d'une personne à sa place au secrétariat sportif devra être effectuée rapidement. (Offre d'emploi rédigée)

La séance est levée à 20h00.

Le Secrétaire Général

Patrick CARRE